



DOCUMENTS GRAPHIQUES
Echelle : 1/2 500°

Projet de Plan Local d'Urbanisme
Enquête publique :
Approbation :

3.2



Légende

Zones Urbaines

- Ua** Noyau primitif de la commune occupé par des constructions traditionnelles
- Uac** Zone destinée à l'accueil d'activités de loisirs de type camping et parc résidentiel de loisirs
- Ub** Extension urbaine récente réalisée à proximité immédiate du centre ancien
- Uc** Zone bâtie dans les hameaux
- Uy** Zone urbaine à vocation commerciale, industrielle et artisanale

Zones à Urbaniser

- 1AU** Zone à urbaniser
- 2AU** Zone à urbaniser fermée
- 2AUy** Zone à urbaniser fermée

Zones Agricoles

- A** Zone agricole

Zones Naturelles

- N** Zone naturelle
- Ni** Zone naturelle soumise au risque inondation
- Ne** Habitat diffus en zones naturelle et agricole où les bâtiments annexes et les extensions sont autorisés
- Nh** Habitat diffus en zones naturelle et agricole où de nouvelles constructions sont autorisées
- Ng** Zone de gravière
- NL** Zone naturelle à vocation de loisirs

Autres légendes

- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Emprise
1	Elargissement des VC 15, 16, du chemin de la campagne et du chemin d'exploitation n°6	Commune	l = 4 m
2	Elargissement du chemin de la plaine : secteur la Campagne	Commune	l = 4 m
3	Création d'une voie pour accéder à la zone Uy	Commune	l = 12 m
4	Elargissement du chemin rural : La Campagne	Commune	l = 12 m
5	Elargissement du chemin de l'Ecole	Commune	l = 4 m
6	Elargissement de la voie : secteur les Barthes	Commune	l = 4 m
7	Elargissement de la voie : secteur Laubadère	Commune	l = 4 m
8	Elargissement de la VC 13 : route des Sondes	Commune	l = 4 m
9	Elargissement de la VC 5 : secteur les Barthes	Commune	l = 4 m
10	Stockage de matériel pour la Communauté de Communes	Communauté de Communes	S = 1,5 ha
11	Création de voirie	Commune	l = 10 m
12	Création de logements sociaux	Commune	S = 0,5 ha
13	Création de logements sociaux	Commune	S = 1,4 ha
14	Création de logements sociaux	Commune	S = 0,1 ha

